



Catalogue de formation 2026



**Une offre au service
des acteurs
des territoires**

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Édito

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, la prévention du risque n'est plus une option: elle est devenue une responsabilité collective majeure pour les territoires. Les élus, les techniciens et services des collectivités territoriales, ainsi que les syndicats de bassins versants, sont en première ligne pour protéger les populations, préserver les activités, et accompagner l'adaptation de nos modes d'aménagement.



La mise en œuvre de la compétence GEMAPI, de la Directive Inondation, les enjeux autour de la réduction de la vulnérabilité du bâti, l'exigence croissante de résilience face au changement climatique et les attentes légitimes des citoyens appellent une montée en compétences continue des élus et des techniciens. Dans ce contexte, notre offre de formations, annuelles ou personnalisées, constitue un levier essentiel pour structurer les politiques publiques de prévention, renforcer les capacités d'action locales des élus et des techniciens et favoriser une appropriation durable des enjeux de gestion des risques et d'adaptation.

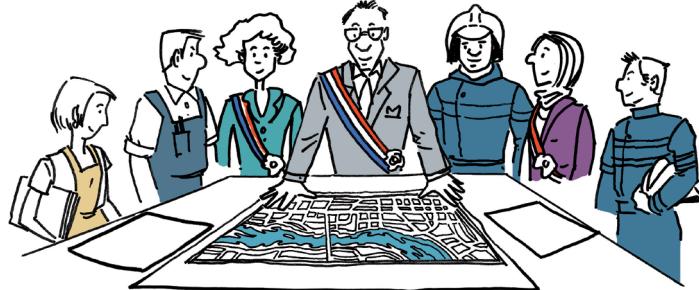
Par ailleurs, la prévention des inondations relève avant tout d'un projet de territoire, fondé sur le dialogue, la coopération entre acteurs. Le partage des connaissances, la confrontation des expériences et le renforcement des capacités locales sont les conditions d'une réponse collective aux défis à venir. Cela n'est possible que si les collectivités sont bien formées.

Depuis sa création, le CEPRI s'est donné pour mission de former les collectivités territoriales par une expertise reconnue aux échelles nationale et européenne sur l'analyse et la réduction de la vulnérabilité face aux inondations et plus globalement au changement climatique. Plus que jamais, il s'agit d'aider les collectivités à mieux comprendre les risques, à opérer des choix et à déployer des solutions adaptées à la diversité des territoires. Pour cela, elle s'appuie sur l'expérience et l'excellence de ses membres qui œuvrent dans plus d'une centaine de territoires partout en France.

Je souhaite que ce catalogue de formations contribue pleinement à cet objectif et accompagne chacune et chacun d'entre vous dans l'exercice de vos responsabilités.

 **Marie-France Beaufils**

Qu'est-ce que le CEPRI?



Un acteur majeur de la prévention des inondations

Créé en 2006 par des élus locaux et la ministre de l'Environnement, dans la continuité du Plan Loire, le CEPRI est un acteur précurseur de la prévention des inondations en France et en Europe. Véritable «éclaireur», il rassemble les collectivités les plus avancées en matière de gestion du risque au sein d'une association nationale experte.

Le CEPRI s'appuie sur:

- un réseau d'élus et de techniciens favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques;
- une équipe d'experts accompagnant les territoires vers plus de résilience et une capacité à se relever plus vite après une catastrophe;
- le savoir-faire de ses membres sur le terrain avec les acteurs publics et privés, contribuant à l'évolution des politiques publiques et à la mise en œuvre de la Directive Inondation.

Un laboratoire et un centre de ressources

Présent en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, le CEPRI accompagne ses membres, valorise leurs initiatives et alimente les travaux des ministères et du Parlement. Il a produit plus de 50 publications de référence, élaborées avec ses membres, les principales associations d'élus et acteurs techniques du secteur.

Un réseau national et européen

Le CEPRI anime des comités d'élus, réseaux techniques et groupes de travail thématiques, favorisant l'intelligence collective et les échanges d'expériences à l'échelle nationale et européenne.

Le CEPRI et ses membres en 2025



CEPRI
CEPRI et réseau
PAPI-SLGRI
Réseau
PAPI-SLGRI

Mise à jour : mai 2025.

Approche pédagogique



Le CEPRI propose deux types de formations:



des formations
personnalisées sur demande



des formations **annuelles,**
ouvertes à l'inscription

La spécificité des formations du CEPRI repose sur des **formats en petits groupes**, favorisant le partage d'expériences, l'étude de cas concrets et l'apport de témoignages de terrain. Elles sont animées par des **techniciens experts**, impliqués au quotidien dans les thématiques abordées.

Les formations permettent des échanges entre pairs, notamment entre agents de collectivités issus de différents bassins, et favorisent la création de liens entre participants (échanges de contacts, poursuite des échanges après la formation). Des temps conviviaux sont intégrés au déroulement des formations afin de renforcer la dynamique collective.

Les formations sont principalement animées par des membres de l'équipe technique du CEPRI, experts des thématiques présentées et travaillant toute l'année sur les sujets abordés. Selon les besoins, le CEPRI peut également faire appel à des experts extérieurs.

Les formations du CEPRI s'adressent en priorité aux **collectivités territoriales** et

aux services de l'État. Elles sont également ouvertes aux bureaux d'études et autres experts.

Sur le plan pédagogique, le CEPRI privilégie des **méthodes actives et participatives**, combinant pédagogie inversée, travail à partir de **cartographies de territoire**, visites de terrain, jeux collaboratifs et mises en situation sous forme de jeux de rôle. Ces approches visent à favoriser l'appropriation des contenus, le croisement des regards et la transposition opérationnelle des acquis dans les contextes professionnels des participants. **Aucun prérequis n'est nécessaire** pour assister aux formations du CEPRI. Chaque session débute par l'acquisition des notions fondamentales et progresse pas à pas vers des exemples concrets et de la mise en pratique.

Le CEPRI est enregistré auprès de la DRIEETS en tant qu'organisme de formation sous le numéro 11 75 73649 75. Les formations peuvent être imputées sur le budget formation de la collectivité. Le CEPRI est en cours de certification Qualiopi.

Les formations personnalisées

Le CEPRI propose des formations personnalisées sur demande selon vos besoins et les problématiques spécifiques à votre territoire. Ces formations permettent souvent de casser les silos techniques et de faire dialoguer différents services autour d'un objectif commun. Nous adaptons nos messages à votre situation locale et nous déplaçons à votre rencontre sur des formats demi-journée/journée pour intervenir sur les questions d'aménagement du territoire, d'intégration et de compréhension des aspects réglementaires en lien avec la GEMAPI, etc...

Nous construisons avec vous les objectifs de la formation ainsi que la méthode d'évaluation de la montée en compétences. N'hésitez pas à nous contacter afin de construire ensemble un cycle de formations à même de répondre à vos attentes.

2025

- **Compagnons Bâtisseurs**
Adaptation du bâti à l'inondation
- **Ordre des Géomètres Experts**
Anticiper la renaturation des zones à risque d'inondation - 6 sessions

2024

- **Contrat de Rivière Ourthe ASBEL (CURI), Belgique**
Adaptation du bâti à l'inondation
- **Toulouse Métropole**
Prise en compte des risques d'inondation dans l'urbanisme: le jeu des 7 familles de l'urbanisme en zone inondable

TARIFS

Nous consulter



«Nous faisons appel au CEPRI par la consultation très fréquente des guides pour nourrir nos actions.»



«Le CEPRI nous est très utile grâce à tout ce qu'il propose en lien avec les PAPI et par la mise à disposition de ses guides méthodologiques.»



«Le CEPRI nous aide par ses journées thématiques, ses guides et sa plateforme PAPI/SLGRI à laquelle nous contribuons.»





«L'aide du CEPRI passe pour nous par le réseau PAPI mais aussi sur les questions de sensibilisation, de SLGRI, de vulnérabilité des territoires et du risque rupture des levées.»



«J'ai apprécié la clarté des présentations pour un sujet très technique.»



Les formations annuelles

Le CEPRI élabore ainsi chaque année un calendrier de formations professionnelles sur des thèmes liés à la gestion du risque inondation, qui vient en complément des guides méthodologiques que le CEPRI publie par ailleurs.

En ce qui concerne les moyens humains mobilisés, le CEPRI s'appuie très largement sur ses ressources internes. Il peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs, des agents en poste au sein des services de ses collectivités adhérentes, reconnus pour leur expertise et leur capacité à faire partager leur expérience, ou des représentants d'organismes partenaires choisis pour répondre à certaines attentes particulières. Sont remis lors des formations un dossier pédagogique et nos dernières publications.

Ces formations se tiennent en visioconférence et combinent des apports méthodologiques et des études de cas qui permettent de croiser les regards de participants venant de territoires très différents, en laissant d'importants temps d'échanges entre formateurs et stagiaires. Les messages clés sont rappelés en fin de formation, avant de procéder à un quizz interactif qui permet à chacun de vérifier la bonne atteinte des objectifs.

MODALITÉS

Durée: 3 heures
En visioconférence

L'évaluation des objectifs est réalisée au moyen d'un QCM en fin de séance.

TARIFS

300€ TTC par personne pour les élus et techniciens de collectivités membres du CEPRI ;
450€ TTC par personne pour les élus et techniciens de collectivités, et agents des services de l'Etat ;
800€ TTC par personne pour salariés de bureaux d'études ou d'entreprises.



Les outils de sensibilisation de la population



22 JANVIER 2026

PRÉSENTATION

Faire du citoyen un acteur de sa propre sécurité civile est l'âme de la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Les collectivités et les syndicats gérant le risque d'inondation doivent relever le défi de sensibiliser, d'informer et de faire évoluer les comportements face à ce risque.

Comment comprendre et analyser la perception du risque? Quels mécanismes pour dépasser le déni? Comment utiliser les obligations réglementaires comme levier? Sur quels dispositifs nationaux s'appuyer?

Les exemples ne manquent pas: le CEPRI a recueilli et analysé 130 démarches de sensibilisation. En découle un rapport publié par le CEPRI et complété par les fiches de chaque projet: le Panorama des outils de sensibilisation!

Depuis cette publication, plusieurs membres du CEPRI ont mis au point d'autres démarches ou d'autres outils,

dont plusieurs seront présentées lors de la formation (Episeine, SuperSplash, la Fresque de la Crue, etc.)



OBJECTIFS

- Comprendre d'où vient le déni et comment le dépasser
- Connaître le cadre réglementaire
- Identifier les facteurs de réussites d'un message de prévention
- Prendre connaissance des bonnes pratiques et savoir distinguer lesquelles sont adaptées aux objectifs de la collectivité et au public cible
- Identifier les ressources sur lesquelles il est possible de s'appuyer



Les Solutions fondées sur la Nature (SfN)



12 MARS 2026

PRÉSENTATION

On cite les Solutions fondées sur la Nature (SfN) comme une manière d'intervenir sur les territoires, notamment pour renforcer leur adaptation aux effets attendus du changement climatique. Approche porteuse de bénéfices multiples, les SfN sont mises en avant par de nombreuses démarches et programmes nationaux: le plan Eau du Gouvernement prévoit ainsi de soutenir 70 opérations phare pour développer les SfN dans la gestion de l'eau.

Les co-bénéfices apportés par les SfN facilitent leur appropriation localement, et les techniques d'aménagement sont plurielles: infiltration à la parcelle, gestion des ruissellements, zone humide, restauration de champs d'expansion des crues, réouverture de bras morts, etc. Les exemples sont très nombreux, comme le montre le guide que le CEPRI a élaboré et publié dans le cadre du programme Life ARTISAN.



OBJECTIFS

- Comprendre en quoi consiste l'approche Solutions fondées sur la Nature et ses enjeux écologiques, sociaux, et financiers
- Comprendre les motivations du recours aux SfN, comment les promouvoir et les financer
- Identifier comment inscrire ses actions dans une démarche SfN pour en valoriser la contribution au bien-être humain et à la biodiversité
- Capitaliser sur le retour d'expérience de projets SfN territoriaux
- Identifier les leviers pour agir efficacement



Aménager en zone inondable



2 AVRIL 2026

PRÉSENTATION

Depuis le début des années 2010, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations ont progressivement renforcé la place de l'urbanisme et de l'aménagement dans les politiques de prévention du risque d'inondation, jusqu'à en faire un levier transversal. Les évolutions réglementaires récentes, notamment issues du décret de 2019 sur les PPRI et des orientations en matière de sobriété foncière, renforcent la nécessité pour les collectivités territoriales d'intégrer pleinement le risque d'inondation dans leurs stratégies d'aménagement et de renouvellement urbain. La prévention des inondations est désormais indissociable des choix d'urbanisme et d'aménagement.

La prise en compte du risque d'inondation intervient à toutes les étapes du cycle de vie des territoires: planification, documents d'urbanisme, conception des projets, renouvellement urbain, travaux sur les réseaux et infrastructures, ou encore autorisations d'urbanisme.

Comment intégrer efficacement les différents risques d'inondation dans les

documents d'urbanisme? Quels principes prendre en compte dans la conception de projets en zones exposées?



OBJECTIFS

- Connaître les différentes familles de démarches d'urbanisme en zone inondable
- Comprendre comment les grands principes de l'urbanisme en zone inondable peuvent être intégrés dans les projets d'aménagement
- Connaître les documents d'urbanisme et comprendre que l'on peut intégrer les grands principes de l'urbanisme en zone inondable ou des connaissances complémentaires dans leurs différents volets
- Découvrir la doctrine des PPRI post-2019 et ce qu'elle peut apporter

AdAPTER les logements collectifs



21 MAI 2026

PRÉSENTATION

Cette formation vise à permettre aux participants de comprendre et structurer une démarche d'adaptation des logements collectifs au risque d'inondation. Elle s'appuie sur les principes de la réduction de la vulnérabilité, en intégrant les dimensions techniques, organisationnelles et stratégiques.

Elle apporte des repères pour comprendre la spécificité des logements collectifs face au risque inondation afin d'analyser la vulnérabilité d'une copropriété ou d'un parc de collectifs, ses enjeux et définir une trajectoire d'adaptation progressive. La formation aborde l'articulation entre actions sur le bâti, dispositifs d'anticipation et de gestion de crise, organisation du bâti et gouvernance locale.



OBJECTIFS

- Identifier et analyser les vulnérabilités d'une copropriété ou d'un parc de logements collectifs face au risque d'inondation
- Comprendre les principes de la réduction de la vulnérabilité à l'inondation appliqués aux logements collectifs, en intégrant les dimensions techniques, organisationnelles et stratégiques
- Permettre de hiérarchiser les enjeux et définir des priorités d'action en fonction des caractéristiques du bâti, des usages et du contexte territorial
- Préparer une trajectoire d'adaptation progressive, articulant actions simples, travaux plus lourds et intégration dans des projets existants
- Différencier adaptation du bâti, dispositifs d'anticipation et de gestion de crise, organisation des acteurs et gouvernance locale
- Identifier les leviers mobilisables par les collectivités et les gestionnaires pour mettre en œuvre une démarche cohérente et adaptée aux logements collectifs

Notions de base pour un modèle hydraulique de simulation des crues et des inondations



4 JUIN 2026

PRÉSENTATION

Connaitre l'aléa de crue et d'inondation est la base de la plupart des actions conduites pour prévenir les inondations et les dommages. Toutes les démarches conduites reposent a priori sur ce que l'on sait de l'aléa: or cette connaissance est incertaine, aussi bien la connaissance historique que l'on peut avoir par les relevés de crues que la connaissance scientifique que fournissent les modélisations hydrologiques et hydrauliques.

Pour le technicien et l'élu qu'il conseille, comprendre comment est élaboré cet aléa et quelle confiance on peut lui accorder, permet de prendre les décisions en intégrant l'incertitude et de donner à l'aléa sa juste place dans le processus d'arbitrage et de décision.

L'enjeu est d'identifier les aspects clefs que vous aurez à «surveiller»: la construction du modèle, l'hydrologie utilisée, le calage avec les événements

connus et son incertitude, les résultats et leur interprétation, une manière de visualiser les résultats qui intègre l'incertitude.



OBJECTIFS

- Appréhender le fonctionnement hydrologique et hydraulique d'un bassin versant
- Recueillir les données hydrologiques et hydrauliques historiques: chronique de pluie, suivi des cours d'eau, laisses de crue, témoignages et sinon recourir à des comportements types
- Faire construire un modèle hydraulique et tester son degré de fiabilité
- Faire simuler des scénarios au modèle et exploiter les résultats en intégrant les incertitudes



La Compétence GEMAPI



18 JUIN 2026

PRÉSENTATION

Crée par la loi MAPTAM de 2014 et rendue obligatoire au 1er janvier 2018, la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) est exercée par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Elle s'est mise en place dans un contexte où des collectivités et des syndicats intervenaient déjà dans ces domaines.



OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est la compétence GEMAPI et l'historique de sa création jusqu'à aujourd'hui
- Connaître les responsabilités juridiques de la GEMAPI
- Connaître différentes pratiques d'exercices de la GEMAPI
- Comprendre comment la GEMAPI s'articule avec d'autres démarches de prévention
- Découvrir différentes situations d'exercice de la compétence GEMAPI

Gérer le ruissellement

24 SEPTEMBRE 2026

PRÉSENTATION

En milieu urbain comme en milieu rural, le ruissellement est probablement le type d'inondation le plus difficile à cerner et à traiter. Souvent mêlés à d'autres phénomènes, les ruissellements posent des difficultés de définition, de prévision et de gestion. Le risque est pourtant bien réel, et aggravé par les effets du changement climatique et l'imperméabilisation accrue des sols. Les défis de la problématique des ruissellements résultent notamment de l'absence d'un cadre clair de sa gestion, à la croisée de différentes politiques publiques, et les collectivités se trouvent souvent dépourvues d'outils pour faire face à ce risque.

Cette formation apporte des solutions pour mieux se saisir de la question du ruissellement, et en comprendre ses causes et ses conséquences. La gestion du phénomène est évoquée sur le plan organisationnel comme au niveau opérationnel, et illustrée par des exemples concrets d'actions destinés à

limiter le phénomène de ruissellement. Cette formation combine des apports méthodologiques et des études de cas, en laissant d'importants temps d'échanges.



OBJECTIFS

- Connaître le phénomène de ruissellement, ses causes, ses interactions avec les autres types d'inondations, les moyens d'identifier les secteurs producteurs de ruissellement et de modéliser la propagation hydraulique.
- Comprendre le rôle de chacun dans la gestion du ruissellement et le lien avec la gestion des eaux
- Acquérir une vision globale des techniques de gestion du ruissellement en fonction du contexte, en milieu urbain comme en milieu rural, à partir d'exemples concrets
- Voir les implications sur la gestion des projets et des équipes qui les mettent en place



Adapter le bâti individuel

5 NOVEMBRE 2026



et organisationnelles permettant de réduire les impacts sur les bâtiments et leurs occupants.



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la réduction de la vulnérabilité à l'inondation appliqués à l'habitat individuel
- Identifier et analyser les facteurs de vulnérabilité et d'endommagement des logements individuels et de leurs occupants en cas d'inondation
- Appréhender les démarches de diagnostic de vulnérabilité de l'habitat individuel
- Connaître les principales mesures techniques et organisationnelles permettant de réduire la vulnérabilité des logements
- Identifier les leviers d'action mobilisables par les collectivités pour accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de ces démarches

Réduire la vulnérabilité des activités économiques



19 NOVEMBRE 2026

PRÉSENTATION

Développée en réponse aux limites des ouvrages de protection face aux inondations, la réduction de la vulnérabilité s'est progressivement imposée comme un pilier des politiques de gestion des risques. Inscrite dans la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, elle constitue aujourd'hui un axe structurant des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Selon l'ONRN, au moins 15 % des entreprises en France métropolitaine sont situées en zone inondable, une proportion pouvant localement dépasser 50 %. En cumulant les emplois privés et publics, près d'un tiers des emplois est concerné, soit environ 10 millions d'actifs travaillant sur des sites exposés. La réduction de la vulnérabilité des activités économiques constitue ainsi un enjeu majeur pour les territoires.



OBJECTIFS

- Comprendre quels arguments peuvent être mobilisés en faveur de la réduction de vulnérabilité des activités économiques
- Découvrir quelles sont les méthodes gagnantes pour qu'une démarche de réduction de la vulnérabilité des activités économiques portée par une collectivité soit un succès
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des activités économiques
- Connaître des mesures d'adaptation des activités économiques
- Découvrir l'analyse coûts-bénéfices pour les entreprises

Réduire la vulnérabilité des réseaux

10 DÉCEMBRE 2026

PRÉSENTATION

Lorsqu'ils sont affectés par une inondation, les réseaux ne constituent pas seulement des enjeux techniques: ils peuvent entraîner des perturbations majeures et durables, affectant les populations, les activités économiques et les services publics. Leurs défaillances peuvent générer des impacts en chaîne et agraver la situation de crise. Leurs dysfonctionnements compliquent la gestion de crise et ralentissent le relèvement des territoires. La réduction de la vulnérabilité des réseaux constitue ainsi un levier essentiel de résilience territoriale.

Cette formation vise à apporter aux acteurs locaux des connaissances sur la notion de réduction de la vulnérabilité appliquée aux réseaux. Elle aborde les facteurs de vulnérabilité des infrastructures, les méthodes de diagnostic et les mesures techniques et organisationnelles qui peuvent être mises en œuvre pour en limiter les impacts. Elle précise les obligations

réglementaires des gestionnaires de réseaux.



OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les réseaux et quels sont leurs facteurs de vulnérabilité
- Connaître les obligations réglementaires des gestionnaires de réseaux
- Découvrir quelles sont les méthodes gagnantes pour qu'une démarche de réduction de la vulnérabilité des réseaux portée par une collectivité soit un succès
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des réseaux
- Découvrir des mesures d'adaptation des réseaux

DÉLAIS D'ACCÈS:

Pour les formations annuelles, inscription possible jusqu'à la veille au soir de la date de formation.
Pour les formations personnalisées, en moyenne 3 semaines entre la demande du bénéficiaire et la date de formation.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS:

Pour vous inscrire à une formation annuelle, demander une formation personnalisé ou un accompagnement spécifique:

Coordinatrice pédagogique:

Marie Evo, Directrice du CEPRI

marie.evo@cepri.net • 06 85 30 03 65

Informations administratives:

Patrice Borgmann, Responsable administratif

07 69 94 71 88

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS:

Nous prenons en compte les situations de handicap au cas par cas et adaptons nos prestations pour permettre à chacun de suivre nos formations.

Merci de contacter le référent handicap:

secretariat@cepri.net ou au 07 69 94 71 88.



Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

HOTEL DU DEPARTEMENT 15 rue Eugène Vignat 45000 Orléans

ADRESSE POSTALE

168 rue Saint Denis - 75002 Paris

info@cepri.net

www.cepri.net

[linkedin.com/in/cepri/](https://www.linkedin.com/in/cepri/)



Contactez-nous au
07 69 94 71 88
info@cepri.net
www.cepri.net
<https://www.linkedin.com/in/cepri/>

